



# MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220  
Sainte-Félicité (Québec)  
G0J 2K0  
Tél. : 418 733-4628 Fax : 418 733-8377  
Courriel : ste-felicite@lamalanie.ca

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2023

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 juillet 2023.
3. Adoption des la liste des comptes payés et à payer au 31 juillet 2023.
- 4.-Administration générale :**
  - 4.1 Dépôt-Rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2022 (176.1 C.M.).
  - 4.2 Dépôt-Rapport du maire-Faits saillants du rapport financier 2022.
  - 4.3 Rencontre du Conseil municipal avec le député Monsieur Pascal Bérubé-08 août 2023 à 10h00.
- 5.-Sécurité publique :**
  - 5.1 Autorisation de dépenses en immobilisations pour le service régional de sécurité incendie à financer par règlement d'emprunt de la MRC.
- 6.-Transport :**
  - 6.1 Programme d'aide à la voirie locale-Aide financière d'un montant de 41,543\$-Ministre des transports.
  - 6.2 Rapport-Étude géotechnique-Projet de biorétention sur le Boulevard Perron.
  - 6.3 Adjudication de contrat-Fauchage le long des routes municipales.
- 7.- Hygiène du milieu :**
  - 7.1 Communication de la directrice générale, Madame Julie Beaudoin-Fin des assouplissements relatifs à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.
  - 7.2 Attestation d'assainissement municipal no 100-0363-Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Sainte-Félicité-Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des Parcs.
- 8.- Aménagement, urbanisme et développement**
  - 8.1 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-75 modifiant le plan d'urbanisme numéro 75 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et de promouvoir l'autonomie alimentaire dans les milieux urbanisés.
  - 8.2 Avis de motion-Règlement numéro 2023-75 modifiant le plan d'urbanisme numéro 75 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et de promouvoir l'autonomie alimentaire dans les milieux urbanisés.
  - 8.3 Présentation et adoption-Premier projet de règlement numéro 2023-76 modifiant le règlement de zonage numéro 76 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement, d'abroger les dispositions concernant la contribution à des fins de parcs ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant l'agriculture urbaine, l'hébergement touristique et d'autres dispositions à l'initiative de la municipalité.
  - 8.4 Avis de motion-Règlement numéro 2023-76 modifiant le règlement de zonage numéro 76 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement, d'abroger les dispositions concernant la contribution à des fins de parc ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant l'agriculture urbaine, l'hébergement touristique et d'autres dispositions à l'initiative de la municipalité.
  - 8.5 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-77 modifiant le règlement de lotissement numéro 77 afin d'abolir l'obligation de cession pour fins de parc et d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé.
  - 8.6 Avis de motion-Règlement numéro 2023-77 modifiant le règlement de lotissement numéro 77 afin d'abolir l'obligation de cession pour fins de parc et d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé.
  - 8.7 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-78-01 modifiant le règlement de construction numéro 78 afin de retirer certaines dispositions relatives aux protections contre les dégâts d'eau.
  - 8.8 Avis de motion-Règlement numéro 2023-78-01 modifiant le règlement de construction numéro 78 afin de retirer certaines dispositions relatives aux protections contre les dégâts d'eau.
  - 8.9 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-78-02 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.
  - 8.10 Avis de motion-Règlement numéro 2023-78-02 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.

8.11 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-79 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 79 afin d'abolir l'obligation de cession pour fins de parc.

8.12 Avis de motion-Règlement numéro 2023-79 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 79 afin d'abolir l'obligation de cession pour fins de parc.

8.13 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-80 modifiant le règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 80 afin de mettre à jour le règlement en lien avec les nouveaux enjeux relatif à l'érosion côtière, à l'agriculture urbaine, à l'hébergement touristique et aux milieux hydriques.

8.14 Avis de motion-Règlement numéro 2023-80 modifiant le règlement sur l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 80 afin de mettre à jour le règlement en lien avec les nouveaux enjeux relatif à l'érosion côtière, à l'agriculture urbaine, à l'hébergement touristique et aux milieux hydriques.

8.15 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-81 modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 81 afin de se conformer aux modifications à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme découlant de la sanction du projet de loi 67.

8.16 Avis de motion-Règlement numéro 2023-81 modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 81 afin de se conformer aux modifications à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme découlant de la sanction du projet de loi 67.

8.17 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-131-01 sur la garde d'animaux dans le périmètre d'urbanisation.

8.18 Avis de motion-Règlement numéro 2023-131-01 sur la garde d'animaux dans le périmètre d'urbanisation.

8.19 Présentation et adoption-Projet de règlement numéro 2023-131-02 modifiant le règlement numéro 131 sur la qualité de vie afin de soustraire de son application les dispositions concernant la garde de certains animaux de ferme en périmètre urbain.

8.20 Avis de motion-Règlement numéro 2023-131-02 modifiant le règlement numéro 131 sur la qualité de vie afin de soustraire de son application les dispositions concernant la garde de certains animaux de ferme en périmètre urbain.

8.21 Présentation et adoption-Règlement numéro 143 relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Sainte-Félicité.

8.22 Avis de motion-Règlement numéro 143 relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Sainte-Félicité.

8.23 Dépôt-Rapport annuel 2022-2023 du Collectif de développement du Bas-Saint-Laurent.

#### **9. Loisirs, culture, santé et bien-être :**

9.1 Demande d'aide financière-Brunch 27 août 2023-Cercle des Fermières de Sainte-Félicité.

9.2 Lettre de remerciements-Club de pétanque Le marronnier de Sainte-Félicité.

9.3 Carte de remerciements-65<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Madame Irène Fortin et Monsieur Louis-Philippe Côté.

**10. Divers :**

**11. Période de questions.**

**12. Levée de la séance ordinaire.**